

Rouen
le 14/10/2016

DREAL et ANAH



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

NORMANDIE

Le Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat

- ▶ Le PREH vise 500 000 logements rénovés par an à compter de 2017
- ▶ La LTECV confirme cet objectif et fixe 50 % des rénovations pour des ménages modestes afin de diminuer de 15 % la précarité énergétique d'ici 2020
- ▶ le « plan de rénovation énergétique de l'habitat » s'articule autour des trois volets d'actions complémentaires suivants :
 - Enclencher la décision de rénovation, en accompagnant et conseillant les particuliers
 - Financer la rénovation, en apportant des aides, des outils et des solutions innovantes
 - Mobiliser les professionnels pour garantir la meilleure qualité possible des rénovations.

Animation des PRIS

- ▶ Animation DREAL aux côtés de la Région et de l'ADEME

- ▶ Format des réunions :
 - Réunions de diffusion d'informations et d'organisation
 - Réunions d'échanges techniques

- ▶ Outil de partage à confirmer : yahoo group ?

- ▶ Mise en place au premier trimestre 2017

Le programme Habiter Mieux

- ▶ **Dossiers potentiellement éligibles aux aides Région** : 39 % gain en moyenne PO
- ▶ **Des objectifs ambitieux** :
 - 70 000 logements annoncés au printemps 2016
 - 3 500 objectifs (PO+PB) de logements Habiter Mieux pour la Normandie
- ▶ **Des résultats à consolider** :
 - Au 1^{er} octobre 2016 , 1103 logements engagés soit 61 % des objectifs
 - Objectif de 2150 logements au 31/12/2016 difficile à tenir
- ▶ **Nécessité de relancer la dynamique** et de mobiliser l'ensemble des partenaires (PRIS ,collectivités, professionnels, opérateurs, délégations locales) pour des objectifs pérennes en 2017 :100 000 logements dont 30 000 logements en copropriétés fragiles

